

## *Avis officiel No 5/2010*

### **INCIVILITES RELATIVES AU DEPÔT DES ORDURES MENAGERES, DES CASSONS ET AUTRES**

#### BENNES A ORDURES

La Suisse se targue d'être la championne de la récupération, du recyclage et du tri des déchets. Aux Bois par contre, on trie en fonction de l'effort à fournir. En effet, certains citoyens trouvent trop pénible de sortir et de déposer au point de ramassage, le mercredi, le « végébox » qu'ils auraient pu acquérir. Aussi, il est plus simple de vider le gazon de la pelouse fraîchement tondu directement dans les containers à ordures en prenant soin de vider les sacs poubelle (ça peut toujours servir une autre fois). La tonne d'ordure incinérée coûte à la commune Fr. 200.00. Le gazon mis au compost coûte lui, Fr. 120.00. C'est pas grave, c'est la collectivité qui paie !

#### DECHETTERIE

- Les bennes de récupération du métal (boîtes en fer blanc et alu) sont mal conçues. En effet, les boîtes en fer blanc doivent être écrasées au moyen d'une machine qui demande un effort certain. Il est donc plus simple de vider l'ensemble des boîtes en alu et en fer blanc dans le même container. C'est pas grave, c'est pas moi qui trie. (Au fait, le petit bout de métal aimanté n'est pas là pour faire « mumuse » mais bien pour déterminer si la boîte qui est déposée dans le container contient du métal).
- Dans la benne à papier, c'est plus discret, on peut y déposer tout ce que l'on veut personne ne nous voit !
- Pour le verre vide... Ils pourraient quand même savoir à la commune que le week-end a été chaud et que la benne à verre serait pleine au début de la semaine parce que les gens ont eu soif. Dès lors il est normal de laisser les cornets de verre près de la benne. Oh zut, j'avais pas vu que la benne avait été vidée. (Au fait, il existe 2 autres points de ramassage du verre sur le territoire de la commune).
- Eh M.... ! fait trop froid et l'huile dans ma bouteille s'est figée. A la commune, ils trouveront bien une solution. Et la bouteille d'huile, abandonnée à son triste sort reste figée sur place.

#### GRANDS CASSONS

Le mardi soir

- Oh zut, ma télé est fichue et la collecte des appareils électroniques n'aura lieu que dans trois mois. Bah, demain c'est les cassons mensuels. Ils la ramasseront bien...

Le jeudi

- Mais pourquoi qu'c'est « Guillaume » qui ramasse ma télé ? Il a vraiment qu'ça à f.... ! (Eh non, lors des cassons mensuels, les appareils électroniques et électriques ne sont pas pris en charge et c'est le personnel communal qui refait une tournée supplémentaire et entrepose ce matériel afin d'éviter de donner de mauvaises idées à d'autres personnes).

#### AU CIMETIERE

Qu'il est difficile après avoir effectué l'entretien de la tombe du cher disparu de trier la terre, les pots en plastique ou en terre cuite. De toute façon, ce ne sont pas les locataires qui vont me dénoncer (et hop tout dans la même benne).

**TOURNER LA PAGE**

## LA PROMENADE DE TOUTOU

Tu veux bien revenir ici s... cabot ! Ah c'est pour ton besoin. Comme c'est pas sur le bord de la chaussée on y voit rien. Ca fait de l'engrais !

Eh non, les excréments canins ne se dégradent pas et peuvent provoquer, s'ils sont ramassés avec le fourrage, des avortements spontanés chez le bétail.

Sur le bord de la route, on peut les ramasser, mais il faut se baisser. Si l'on prend la peine de la ramasser, on peut aussi la déposer dans les poubelles spécialement destinées à cette collecte ; on peut même y jeter d'autres déchets, on ne dira rien. La commune a mis en place depuis plusieurs années de telles poubelles financées par la taxe des chiens qui est perçue chaque année.

## LA JEUNESSE

Depuis maintenant une année, les gens et les autorités se plaignent des incivilités qui sont faites par la jeunesse de notre localité. Déprédation à La Petite Côte, dans les toilettes de la gare (avant qu'elles ne soient fermées), à la gare (aussi avant sa fermeture), dans les rues village (piquets à neige enlevés, abandon de bouteilles vides sur les bords du chemin ou sur la place de l'école pour l'édification des générations futures). On pourrait se demander, après ce petit tour d'horizon, qui est le plus coupable (ouais, c'est pas un travail de jeunes que d'aller vider les poubelles, non mais...).

Le Conseil communal, afin de sensibiliser la population et de permettre aux coupables qui se seraient identifiés et qui désirent s'amender, propose de regarnir le bac à bois de la place de Pique-nique de la Petite-Côte. Il invite donc toutes les personnes qui le désirent

### Le Samedi 29 mai 2010 dès 14.00 heures sur la Place Jean-Ruedin

pour effectuer une corvée de bois. Les participants se verront offrir une collation durant l'après-midi. Ils voudront bien également se munir d'une serpette, d'une scie ou autre outil pour effectuer ce travail.

Pour des questions d'organisation, ils sont priés de s'annoncer au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous ou de confirmer leur participation à l'administration communale : no de tél. 032 961 12 37 jusqu'au mercredi 26 mai 2010 (Attention, cette corvée n'aura lieu qu'en cas de beau temps).

----- ✂ -----  
-----

Je participerai à la corvée de bois organisée par la commune.

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Non de téléphone : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes : \_\_\_\_\_